



Conseil de sécurité

Distr. générale
7 juillet 2017
Français
Original : anglais

Lettre datée du 5 juillet 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué publié le 30 juin 2017 par le Ministère des affaires étrangères de la République du Soudan, dans lequel il se félicite de la réduction des composantes militaire et de police de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, qui a été décidée par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2363 \(2017\)](#) du 29 juin 2017 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Omer Dahab Fadl **Mohamed**



**Annexe à la lettre datée du 5 juillet 2017 adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

Communiqué de presse

Le Ministère des affaires étrangères se réjouit de la réduction des composantes militaire et de police de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) prévue pour les six mois à venir, en application de la résolution [2263 \(2017\)](#) du Conseil de sécurité du 29 juin 2017. Cette première étape, à la fin de laquelle le nombre de militaires sera réduit à 11 395 et celui de policiers à 2 888, sera suivie d'une deuxième phase qui débutera le 1^{er} février 2018. Ces mesures concrètes et directes confirment l'évaluation faite par le Conseil selon laquelle le Darfour a tourné la page du conflit et se dirige résolument vers la paix, le développement et la reconstruction. À cette occasion, le Ministère assure que le Gouvernement soudanais s'engage à s'impliquer de manière positive et à poursuivre les consultations et la coordination avec l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine au cours de la période à venir, dans le cadre des activités du groupe de travail conjoint chargé de la stratégie de retrait de la MINUAD, qui doit veiller à ce qu'il se déroule de manière échelonnée et progressive. Le Ministère se félicite également des mentions claires faites dans la résolution concernant la stabilisation de la situation dans les cinq États du Darfour et le déploiement complet des forces armées et des forces de police soudanaises, tout en relevant que le Conseil se dit préoccupé par la présence de groupes rebelles armés à l'extérieur du pays. Le Gouvernement soudanais est déterminé à poursuivre sa coopération, à apporter toute l'aide nécessaire pour aider l'Opération à accomplir les tâches restantes de son mandat et à faire en sorte que le mécanisme conjoint chargé des questions d'ordre opérationnel et logistique se réunisse plus fréquemment au cours de la période à venir, de façon que les requêtes soient traitées sans délai.

Le Ministère saisit cette occasion pour inviter de nouveau les groupes rebelles se trouvant en dehors du pays à déposer les armes et à prendre part sans attendre aux processus politique et de reconstruction du pays. Le document de compromis adopté par la Conférence de dialogue national fournit toutes les garanties nécessaires pour que ces groupes puissent se joindre à ces processus sans conditions préalables lorsqu'ils entendront la voix de la raison et choisiront l'option du dialogue, dans le cadre du Document de Doha pour la paix au Darfour et de la feuille de route signée par les groupes rebelles le 8 août 2016. À cet égard, le Ministère salue les efforts appréciables consentis par le Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, Thabo Mbeki, le Représentant spécial conjoint UA-ONU pour le Darfour, Kingsley Mamabolo, et tous les partenaires internationaux et régionaux.

Le Ministère se félicite que le Conseil de sécurité ait engagé les donateurs à appuyer la Stratégie de développement du Darfour. Il prie la communauté des donateurs et les fonds et organismes compétents des Nations Unies de renforcer leur soutien à l'action que mène le Gouvernement soudanais pour promouvoir le relèvement, la reconstruction et le développement durable, améliorer les conditions

des réfugiés et de la multitude de personnes qui réintègrent volontairement leurs foyers pour y reprendre leur activités quotidiennes, ainsi que pour soutenir les programmes de désarmement et promouvoir une paix durable.

Le porte-parole officiel du Ministère des affaires étrangères

Le 30 juin 2017
